

09.11.2010 - 08:31 Uhr

## comparis.ch : enquête représentative sur la prévoyance 3a - Jouer la carte de la sécurité avec le 3e pilier

Zürich (ots) -

Remarque : les graphiques peuvent être téléchargés en format pdf sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100003671](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671).

La confiance des Suissesses et des Suisses dans les premier et deuxième piliers de la prévoyance vieillesse est ébranlée : les trois quarts seulement pensent qu'ils toucheront de l'argent de l'AVS ou de leur caisse de pension lorsqu'ils seront à la retraite. Alors 61 % organisent eux-mêmes leur épargne prévoyance au moyen du pilier 3a. C'est ce que montre une enquête de comparis.ch, le comparateur sur internet. Du reste, ce sont surtout les plus jeunes qui sont pessimistes quant aux versements futurs.

Pas même les trois quarts des Helvètes s'attendent à revoir les montants qu'ils auront versés au titre de la prévoyance vieillesse légale tout au long de leur vie professionnelle : en effet, pas plus de 71 % pensent qu'ils toucheront des prestations AVS, le premier pilier de la prévoyance vieillesse, à l'âge de la retraite. Du côté du deuxième pilier, celui des caisses de pension, c'est un peu mieux : 74 % pensent qu'ils toucheront quelque chose lorsqu'ils seront à la retraite (cf. graphiques 1 et 2).

Ce sont là les résultats d'une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet, portant sur la confiance dans la prévoyance vieillesse et le pilier 3a. Pour ce faire, 1 215 personnes entre 18 et 65 ans habitant en Suisse romande, italophone et alémanique ont été interrogées par téléphone. L'enquête a été réalisée par l'institut Link, à la demande de comparis.ch.

Moins d'argent pour leurs vieux jours

48 % des personnes interrogées estiment qu'une fois arrivées à l'âge de la retraite, elles toucheront moins que ce qu'elles toucheraient aujourd'hui. De plus, 34 % pensent que leur caisse de pension leur versera moins que ce qu'ils auront cotisé dans l'ensemble, sans parler des intérêts sur le capital (cf. graphiques 3 et 4).

Au vu de ces chiffres, il n'est donc pas étonnant que 61 % des 18-65 ans souhaitent prévoir eux-mêmes pour leurs vieux jours et épargnent donc dans le cadre de leur troisième pilier. La prévoyance vieillesse représente de loin la principale raison de verser de l'argent sur son troisième pilier (62 % des réponses), suivie, mais de loin, par les économies d'impôts (34 %).

Confiance plus limitée chez les jeunes

Plus les personnes interrogées sont jeunes, et moins elles ont confiance dans la prévoyance vieillesse représentée par les premier et deuxième piliers. Seulement 59 % tout juste des moins de 40 ans pensent que l'AVS leur versera quelque chose, ce qui est significativement moins que 71 %, le chiffre valant pour l'ensemble des personnes interrogées. D'ailleurs, 52 % de cette tranche d'âge sont persuadés qu'ils toucheront moins que les retraités actuels lorsqu'ils seront à la retraite. Parallèlement, les plus de 40 ans se montrent nettement plus confiants : 79 % pensent que l'AVS leur versera une rente de vieillesse, mais 45 % croient que ce sera une rente inférieure. «Ce n'est pas plus surprenant que ça, parce que la retraite paraît bien lointaine pour les plus jeunes. Ceux qui seront à la retraite dans 30 ou 40 ans savent pertinemment que le nombre de retraités touchant des rentes de vieillesse est en constante augmentation et donc que le danger que les fonds disponibles ne suffisent plus au paiement de leur propre pension est tout à fait du

domaine du possible» explique Martin Scherrer, expert ès banque auprès de comparis.ch.

Par contre, la confiance en la stabilité financière des caisses de pension a meilleure mine : 71 % des moins de 40 ans pensent qu'ils toucheront quelque chose lorsqu'ils seront à la retraite (ensemble des personnes : 74 %), contre 77 % des plus de 40 ans.

Les Romands moins enclins à la prévoyance vieillesse privée  
La confiance ébranlée dans l'AVS et les caisses de pensions est bien une raison poussant les personnes interrogées à chercher des alternatives pour sécuriser financièrement leurs vieux jours. Il existe plusieurs façon de s'y prendre : abonder son pilier 3a, c'est ce que fait la majorité, puis «mettre de l'argent de côté ou en placer » ou, loin derrière et en troisième position, épargner dans le cadre d'une assurance-vie.

Si 65 % des Alémaniques interrogés abondent leur troisième pilier, ils ne sont que 52 % des Romands et 50 % des Suisse italophones à faire de même, soit nettement moins. « On perçoit clairement la différence de niveau de confiance dans la prévoyance vieillesse institutionnelle » analyse Martin Scherrer, expert auprès de Comparis. « Un nombre nettement plus élevé de Suisses romands pensent que les caisses de pension leur verseront quelque chose lorsqu'ils seront âgés ; du coup, ils sont donc moins enclins à se prémunir à titre privé ».

Pas forcément le maximum

Manifestement, le pilier 3a est un fer de lance de la prévoyance vieillesse. Il est donc d'autant plus surprenant que seulement 18 % tout juste des Suissesses et des Suisses exerçant une activité professionnelle, soit à peine la moitié des épargnants recourant au pilier 3a, versent le montant maximal autorisé. En fait, plus les personnes interrogées sont âgées, et plus elles ont tendance à verser le montant maximal autorisé, tandis qu'un cinquième de tous les épargnants recourant au pilier 3a versent moins de 3 000 francs. Et ceux qui ne versent rien sur leur pilier 3, l'expliquent le plus souvent par le fait que leur situation financière «du moment» ou «en général» ne le leur permet pas (31 %).

Contact:

Martin Scherrer  
Expert ès banques  
Téléphone : 044 360 34 00  
Courriel : media@comparis.ch  
<http://fr.comparis.ch/finanzen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100613726> abgerufen werden.